

# LE CALENDRIER : LES SAISONS

## Lune / Soleil, comment on s'adapte ?

Notre calendrier Toraïque s'adapte à la fois à la lune et au soleil. Nous considérons que les mois sont relatifs à la lune. Toutefois, les saisons, relatives au soleil, ont également leur importance. La Torah demande par exemple que Pessa'h soit fêté « dans le mois du printemps ».

Une lunaison est évaluée à 29,5 jours, c'est pourquoi le nombre de jours dans un mois selon la Torah, varie entre 29 et 30 jours. Une année lunaire contient 354 jours et une année solaire 365. Nous perdons donc 11 jours par an. Afin de ne pas être décalés et de fêter les fêtes au moment opportun, nous devons rattraper « ce temps perdu ». Pour ce faire, nous ajouterons un second mois d'Adar, 7 fois en 19 ans, permettant ainsi de rééquilibrer les saisons par rapport aux mois. Selon les calculs, nous devons comptabiliser en 19 ans quasiment 235 mois (234,992 en réalité). Or, si nous calculons  $19 \times 12$ , nous trouvons 228. Il manque donc 7 mois à combler, que l'on rattrape par ce biais.

Ce calendrier « infini », a été établi il y a environ 1700 ans par Hillel Nessia (chef religieux en charge des relations politiques). Il vécut en Israël, à l'époque des Amoraïm (250 - 430 environ, pour ceux d'Israël).



# LE CALENDRIER : LES SAISONS



## Saisons

La Torah répartie les 4 saisons de cette manière :

- La saison de Tichri (Automne) : débute le 7 octobre
- La saison de Tevet (Hiver) : débute le 6/7 janvier
- La saison de Nissan : (Printemps) : débute le 7/8 avril
- La saison de Tamouz : (Eté) : débute le 7/8 juillet

## Barekh alénou

Lorsque nous passons à la saison hivernale, nos besoins diffèrent par rapport à nos besoins estivaux, c'est pourquoi la 9<sup>ème</sup> bénédiction de la amida change totalement son texte, afin de s'adapter à la situation. En effet, nous supplions Hachem de nous envoyer la pluie, afin que les travaux agricoles « portent leurs fruits ».

La Halakha stipule que nous commencerons à effectuer ce changement 60 jours après le début de la saison de Tichri. C'est pourquoi (quasiment) chaque année, c'est le soir du 4 au 5 décembre (date non hébraïque) qui est choisi pour entreprendre la demande des pluies. Etant donné que les pluies sont relatives aux saisons, nous ne nous adaptons pas aux mois comme à l'accoutumée, mais plutôt à une date saisonnière, donc basée sur le calendrier solaire.